



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Saint Charles Boromée

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023  
OGEC Saint Charles Boromée  
3 rue du général Giraud - 71100 Chalon-sur-Saône

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Saint Charles Boromée**

3 rue du général Giraud - 71100 Chalon-sur-Saône

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2023

À l'assemblée générale de l'association OGEC Saint Charles Boromée,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC Saint Charles Boromée relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 2 février 2024

KPMG SA

**Samuel  
Brunneval** Signature numérique  
de Samuel Brunneval  
Date : 2024.02.02  
19:16:08 +01'00'

Samuel Brunneval  
Associé

VI. Bilan actif passif

BILAN ACTIF

OGEC SAINT CHARLES BORROMEE CHALON SUR SAONE

Nomenclature 2020 & PCG

Nomenclature 2020 & PCG

ACTIF	EXERCICE N (selon ANC 2018-06)			EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
- Frais d'établissement	-	-	0	0
- Frais de recherche et de développement	-	-	0	0
- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	0	0
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés,	-	-	0	0
- <b>Autres Immobilisations Incorporelles</b>	149612	126 186	23 426	30 689
- Immobilisations incorporelles en cours	-	-	0	0
- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporel	-	-	0	0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	149612	126 186	23 426	30 689
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
- Terrains	733 411	443 533	289 878	318 164
- Constructions	19 457 243	15 474 619	3 982 623	4 549 452
- Installations techniques, matériel et outillage	3 516 366	2 324 965	1 191 401	498 579
- <b>Autres Immobilisation Corporelles</b>	1 375 951	1 336 593	39 358	64 557
- Immobilisations corporelles en cours	19 835	-	19 835	2 935
- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	1 222	-	1 222	13 365
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être	-	-	0	0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	25 104 028	19 579 710	5 524 317	5 447 053
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>				
- Participations et créances rattachées	41 916	-	41 916	41 916
- Autres titres immobilisés	-	-	0	0
- Prêts	150 368	-	150 368	152 704
- Autres Immobilisations financières	4 954	-	4 954	5 154
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	197 237	-	197 237	199 774
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>25 450 877</b>	<b>19 705 896</b>	<b>5 744 981</b>	<b>5 677 515</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	-	-	0	0
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	21 209	-	21 209	37 540
<b>CREANCES :</b>			0	0
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	299 581	141 668	157 913	62 500
- Créances reçues par legs ou donations	-	-	0	0
- Personnel et organismes sociaux	81	-	81	1 562
- Créances reçues par legs ou donations	410 930	-	410 930	474 438
- Autres	59 949	-	59 949	100 335
<b>TOTAL CREANCES</b>	770 540	141 668	628 873	638 835
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	216 184,00	-	216 184	215 025
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>	-	-	0	0
<b>DISPONIBILITES</b>	4 088 214	-	4 088 214	3 825 021
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	55 736	-	55 736	70 637
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>5 151 883</b>	<b>141 668</b>	<b>5 010 215</b>	<b>4 787 057</b>
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)</b>	-	-	0	0
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)</b>	-	-	0	0
<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)</b>	-	-	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>30 602 760</b>	<b>19 847 563</b>	<b>10 755 196</b>	<b>10 464 572</b>

## BILAN PASSIF

### OGEC SAINT CHARLES BORROMEE CHALON SUR SAONE

Nomenclature 2020 & PCG Nomenclature 2020 & PCG

PASSIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)	EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
F O N D S  A S S O C I A T I F S	FONDS PROPRES		
	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	1 532 990	1 532 990
	Fonds propres complémentaires	195 866	195 866
	<b>TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>1 728 856</b>	<b>1 728 856</b>
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	0	0
	Fonds propres complémentaires	0	0
	<b>TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	ECARTS DE REEVALUATION	0	0
	RESERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
	Réserves pour projet de l'entité	1 356 321	1 356 321
	Autres réserves	0	0
	<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>1 356 321</b>	<b>1 356 321</b>
REPORT A NOUVEAU	3 029 118	2 457 705	
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 081 086	571 413	
<b>SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)</b>	<b>7 195 380</b>	<b>6 114 295</b>	
Fonds propres consommables	0	0	
Subventions d'investissement	795 657	841 212	
PROVISION REGLEMENTEES	0	0	
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b> (I)	<b>7 991 038</b>	<b>6 955 506</b>	
FONDS REPORTES E DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0	
Fonds dédiés	0	0	
<b>TOTAL FONS REPORTES ET DEDIES</b> (II)	<b>0</b>	<b>0</b>	
P R O V I S I O N	PROVISIONS		
	Provisions pour risques	194 377	231 971
	Provisions pour charges	269 469	271 443
<b>TOTAL PROVISIONS</b> (III)	<b>463 846</b>	<b>503 414</b>	
D E T T E S	DETTES		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associa	0	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	1 085 566	1 505 373
	Emprunts et dettes financières diverses	7 548	22 500
	Avances et acomptes reçus	20 643	19 190
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	319 155	376 260
	Dettes des legs ou donations	0	0
	Dettes fiscales et sociales	287 699	310 410
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes	247 999	397 069
	Instruments de trésorerie	0	0
	Produits constatés d'avance	331 703	374 850
<b>TOTAL DETTES</b> (IV)	<b>2 300 313</b>	<b>3 005 651</b>	
Ecart de conversion passif	0	0	
<b>TOTAL DU PASSIF</b> (I + II + III + IV+V)	<b>10 755 196</b>	<b>10 464 572</b>	

## VII. Compte de résultat

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
<b>OGEC SAINT CHARLES BORROMEE CHALON SUR SAONE</b>		
	01/09/2022 - 31/08/2023	
	Nomenclature 2020 & PCG Nomenclature 2020 & PCG	
	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	0	0
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	0	0
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	3 800 126	3 554 510
dont parrainages	0	0
<b>Production stockée</b>	0	0
<b>Production immobilisée et autoconsommée</b>	0	0
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 111 910	2 933 441
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisos	173 155	113 793
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	136 712	114 718
<b>TOTAL I</b>	<b>7 221 903</b>	<b>6 716 462</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	14 139	62 667
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	2 562 588	2 392 606
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	251 729	255 599
Salaires et traitements	1 954 969	1 834 686
Charges sociales	731 463	697 395
Dotations aux amortissements des immobilisations	770 674	774 023
Dotations aux provisions	62 974	175 572
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	23 489	55 090
<b>TOTAL II</b>	<b>6 372 025</b>	<b>6 247 638</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>849 878</b>	<b>468 824</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	46 850	2 062
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>46 850</b>	<b>2 062</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilées	30 079	38 091
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	0
<b>TOTAL IV</b>	<b>30 079</b>	<b>38 091</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>16 771</b>	<b>-36 029</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>866 649</b>	<b>432 795</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	211 954	48 220
Sur opérations en capital	105 846	110 703
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
<b>TOTAL V</b>	<b>317 801</b>	<b>158 923</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	92 934	19 848
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0	0
<b>TOTAL VI</b>	<b>92 934</b>	<b>19 848</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>224 867</b>	<b>139 075</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	10 430	458
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>7 586 553</b>	<b>6 877 448</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>6 505 467</b>	<b>6 306 035</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 081 086</b>	<b>571 413</b>

## SOMMAIRE

<i>I. Informations générales</i> .....	3
A. Identification de l'OGEC SAINT CHARLES BORROMÉE - 3 rue Général Giraud – 71100 Chalon-sur-Saône.....	3
B. Faits marquants de l'année.....	3
C. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice :.....	3
D. Les principaux mouvements de personnel sur l'exercice.....	4
<i>II. Principes, règles et méthodes comptables</i> .....	4
A. Durée et dates d'exercice comptable.....	4
B. Référentiel comptable et changements comptables.....	4
C. Dérogations aux principes et méthodes comptables.....	4
<i>III. Notes sur le bilan</i> .....	5
A. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	5
1. Immobilisations.....	5
2. Amortissements.....	6
B. Dépréciations d'éléments d'actif.....	6
C. Echéance des créances et des dettes.....	7
D. Evaluation des valeurs mobilières de placement.....	7
E. Fonds propres.....	8
F. Subventions d'investissement.....	8
G. Provisions.....	8
H. Fonds dédiés.....	9
I. Passifs éventuels.....	9
<i>IV. Notes sur le compte de résultat</i> .....	10
A. Ventilation du chiffre d'affaires.....	10
B. Effectif employé pendant l'exercice.....	11
C. Rémunération des dirigeants.....	11
D. Honoraires des commissaires aux comptes.....	11
E. Rattachement des charges et des produits à l'exercice.....	11
F. Charges et produits exceptionnels.....	11
<i>V. Autres informations</i> .....	11
A. Engagements financiers donnés et reçus.....	11
B. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	12
C. Contributions volontaires en nature.....	12
<i>VI. Bilan actif passif</i> .....	13
<i>VII. Compte de résultat</i> .....	15

## Annexes aux Comptes 2022-2023

### I. Informations générales

#### A. Identification de l'OGEC SAINT CHARLES BORROMÉE - 3 rue Général Giraud – 71100 Chalon-sur-Saône

L'OGEC SAINT CHARLES BORROMÉE est un établissement scolaire privé sous contrat qui accueille environ 2659 élèves, de la maternelle au BTS, sur 4 sites chalonnais.

- Ecole, collège, lycée professionnel, CFP, CFA - 3 rue Giraud Le Devoir	1119 élèves
- Ecole La Colombière et collège St Dominique 20 Avenue de paris	861 élèves
- Lycée général et BTS 48 rue du pont de fer	437 élèves
- Section esthétique, bâtiment Médecis	118 élèves

L'internat ouvert aux étudiants, lycéens et collégiens de l'Ensemble Saint Charles se situe 15 rue Leschenault de la Tour à Chalon (~ 85 élèves en 2022 2023)

#### B. Faits marquants de l'année

- Renouvellement des membres du bureau de l'OGEC SAINT CHARLES BORROMÉE au 27 mars 2023, suite à la démission de l'ancien Président, Monsieur Daniel GUEUSSOT.

Composition du bureau :

- o Présidente : Sylvie ROCHER
- o Vice-président : Ithier D'AVOUT
- o Trésorier : Stéphane PIOTTON
- o Secrétaire : Aurélie DELIANCE

#### C. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice :

- Ouverture d'un CFA à la rentrée 2023 – 2024, avec une section de formation dispensant le titre RNCP CACMO, niveau Bac + 3.
- Signature le 22 décembre 2023 du compromis relatif à l'achat de la Maison dite « Maison des sœurs », sise au 9, rue du Général GIRAUD, à Chalon-sur-Saône, pour un montant de 210 000 €.

## D. Les principaux mouvements de personnel sur l'exercice

### Départs

M. [REDACTED] Attachée de Gestion.

M. [REDACTED], Responsable de vie scolaire, Lycée d'Enseignement Général et Technologique.

M. [REDACTED], Responsable de vie scolaire, Collège Le Devoir.

Mme [REDACTED], Aide Maternelle (décès).

### Arrivées en CDI

Mme [REDACTED], Attachée de Gestion.

Mme [REDACTED], Responsable de vie scolaire, Collège Le Devoir.

Mme [REDACTED], Responsable de vie scolaire, Collège Saint Dominique.

### Arrivées en CDD

M. [REDACTED], Chef de Chœur.

### Mouvements au sein du groupe scolaire :

M. [REDACTED], précédemment Responsable de vie scolaire au Collège Saint-Dominique, est désormais Responsable de vie scolaire au Lycée d'Enseignement Général et Technologique.

## II. Principes, règles et méthodes comptables

### A. Durée et dates d'exercice comptable

L'exercice clôturé recouvre la période du 01/09/2022 au 31/08/2023 soit 12 mois.

### B. Référentiel comptable et changements comptables

Les sources réglementaires et professionnelles suivantes ont été prises en compte :

- Règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif complété par l'ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020
- Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et recueil des normes comptables françaises publié par l'ANC (version en vigueur au 1er janvier 2021)

### C. Dérogations aux principes et méthodes comptables

RAS

### III. Notes sur le bilan

#### A. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires pour la mise en état de fonctionner.

Les amortissements sont calculés selon les préconisations de l'ANC 2018, avec la méthode linéaire et en fonction du bien et de sa durée de vie :

- Constructions : entre 15 et 40 ans
- Aménagements : entre 8 et 30 ans
- Matériels et mobiliers : entre 3 et 10 ans

#### 1. Immobilisations

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (TABLEAU I)							
IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (acquisitions et apports)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	
NCORPORELLES	Frais d'établissement			-			
	Autres immobilisations incorporelles		146 346	3 266		149 612	
	<b>TOTAL II</b>		<b>146 346</b>	<b>3 266</b>	<b>-</b>	<b>149 612</b>	
CORPORELLES	Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)		733 411	-		733 411	
	Constructions	Sur sol propre	5 867 342	-		5 867 342	
		Sur sol d'autrui	13 585 821	4 080		13 589 901	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 690 485	825 880		3 516 366	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements		67 099	-		67 099
		Matériel de transport		29 669	-		29 669
		Matériel de bureau et informatique		314 481	-		314 481
		Mobilier		961 895	2 807		964 703
	Immobilisations corporelles en cours		2 935	16 900		19 835	
	Autres			-			
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		13 365	- 12 143		1 222	
<b>TOTAL II</b>		<b>24 266 503</b>	<b>837 525</b>	<b>-</b>	<b>25 104 028</b>		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		41 916	-		41 916	
	Prêts et autres immobilisations financières		157 858	- 2 536		155 321	
	<b>TOTAL II</b>		<b>199 774</b>	<b>- 2 536</b>	<b>-</b>	<b>197 237</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			<b>24 612 623</b>	<b>838 254</b>	<b>-</b>	<b>25 450 877</b>	

## 2. Amortissements

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (TABLEAU II)							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement			-			
	Autres immobilisations incorporelles		115 658	10 528		126 186	
	<b>TOTAL I</b>		<b>115 658</b>	<b>10 528</b>	<b>-</b>	<b>126 186</b>	
CORPORELLES	Agencements et aménagements de terrains		415 247	28 286		443 533	
	Constructions	Sur sol propre	5 139 869	106 817		5 246 686	
		Sur sol d'autrui	9 763 841	464 092		10 227 933	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 191 906	133 059		2 324 965	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements		59 514	6 055		65 569
		Matériel de transport		29 669	- 0		29 669
		Matériel de bureau et informatique		294 620	6 009		300 629
Mobilier et autres		924 784	15 943		940 727		
<b>TOTAL II</b>		<b>18 819 450</b>	<b>760 260</b>	<b>-</b>	<b>19 579 710</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>			<b>18 935 108</b>	<b>770 788</b>	<b>-</b>	<b>19 705 896</b>	

### B. Dépréciations d'éléments d'actif

Les créances familles sont provisionnées à 100% dès lors que l'élève est parti de l'établissement.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)						
OBJET DES DEPRECIATIONS			Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations :	• Incorporelles				-
		• Corporelles				-
		• Financières				-
	Stocks et en-cours					-
	Créances clients et usagers (familles, él		189 266	15 279	62 878	141 668
	Autres créances					-
	Valeurs mobilières de placement					-
	<b>TOTAL</b>		<b>189 266</b>	<b>15 279</b>	<b>62 878</b>	<b>141 668</b>

Les procédures mises en place pour intensifier le recouvrement des créances portent leurs fruits, avec une diminution sensible des dus familles au 31/08/2023 et, subséquentement, de la provision afférente.

## C. Echéance des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES (TABLEAU IV)			
CREANCES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (€)	ECHEANCE	
		≤ 1 an	> 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	41 916		41 916
Prêts	150 368		150 368
Autres créances	4 954		4 954
Sous-total créances de l'actif immobilisé	<b>197 237</b>	<b>0</b>	<b>197 237</b>
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	299 581	157 913	141 668
Créances personnel	81	81	
Créances sociales	0	0	
Créances collectivités	410 930	410 930	
Créances diverses	79 935	79 935	
Sous-total créances de l'actif circulant	<b>790 526</b>	<b>648 859</b>	<b>141 668</b>
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>987 764</b>	<b>648 859</b>	<b>338 905</b>

DETTES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (€)	ECHEANCE		
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 085 566	366 914	718 652	
Emprunts et dettes financières divers	7 548	7 548	0	
Sous-total dettes financières	<b>1 093 114</b>	<b>374 462</b>	<b>718 652</b>	<b>0</b>
Dettes fournisseurs	319 155	319 155		
Dettes fiscales et sociales	0	0		
Autres dettes	0	0		
Sous-total autres dettes	<b>319 155</b>	<b>319 155</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 412 269</b>	<b>693 617</b>	<b>718 652</b>	<b>0</b>

## D. Evaluation des valeurs mobilières de placement

TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (TABLEAU V)												
(en €)	à la clôture (31/08/2023)						à la clôture précédente (31/08/2022)					
Type de titre	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value latente	Moins-value latente	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value latente	Moins-value latente
Part sociale Ccoop A	1	15,25	15,25	15,25			1	15,25	15,25	15,25		
Part sociale Ccoop B	14 175	15,25	15,25	15,25			14 099	15,25	15,25	15,25		

## E. Fonds propres

Variation des fonds propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 728 856				1 728 856
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 356 321				1 356 321
Report à nouveau	2 457 705	571 413			3 029 118
Excédent ou déficit de l'exercice	571 413	-571 413	1 081 086		1 081 086
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>6 114 295</b>	<b>0</b>	<b>1 081 086</b>	<b>0</b>	<b>7 195 381</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	766 103		81 740	105 846	741 997
Taxe d'apprentissage	75 109		2 373	23 821	53 661
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>6 955 507</b>	<b>0</b>	<b>1 165 199</b>	<b>129 667</b>	<b>7 991 039</b>

## F. Subventions d'investissement

Conformément à la norme de l'ANC 2018, les subventions en cours d'amortissement sont comptabilisées au crédit des comptes 13.

La reprise des subventions d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises.

La reprise des amortissements des subventions a généré sur cet exercice un produit exceptionnel de 106 K€.

Les subventions d'investissement enregistrées cette année sur la base des notifications sont de 82 K€, en provenance du département et à destination du collège :

- 11 K€ pour le financement de la rénovation thermique des bâtiments dans le cadre des économies d'énergie (changement des huisseries et isolation).
- 71 K€ pour financer la mise aux normes des huisseries et la sécurisation des escaliers.

## G. Provisions

OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS	Risques	191 971	20 000		17 594	194 377
	Pensions et obligations similaires	234 641	27 695			262 336
	Gros entretien	36 802	-	29 669		7 133
	Autres provisions pour charges	40 000		40 000		-
	<b>TOTAL</b>	<b>503 414</b>	<b>47 695</b>	<b>69 669</b>	<b>17 594</b>	<b>463 846</b>
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation					
	financières					
	exceptionnelles					

- La provision pour risque d'un montant total de 194 377 € se décompose comme suit :

Nature	Situation au 31/08/2022	Montant	Situation au 31/08/2023	Reprise	Complément provision	Total au 31/08/2023
Mr [REDACTED]	En invalidité depuis 2016.	1 500,00	Process terminé.	1 500,00		0,00
Mm [REDACTED]	Contentieux prud'hommal suite à la contestation d'une mesure d'avertissement. Montant fixé par jugement.	3 630,00	En cours			3 630,00
M [REDACTED]	Licenciée le [REDACTED]. La provision concerne les congés payés et les heures supplémentaires.	40 156,00	La Cour d'appel a statué en faveur de la salariée. Complément provision / frais de pourvoi en cassation.		20 000,00	60 156,00
M. [REDACTED]	Solde sur provision pour rupture conventionnelle d'un montant initial de 26 639 €.	3 829,00	Rupture conventionnelle, process terminé.	3 829,00		0,00
Risque Contrôle Malakoff	Litige avec la caisse de retraite Malakof : lors du changement de logiciel en 2016, les rubriques de retraites auraient mal été retraitées.	19 825,00	A maintenir.			19 825,00
Provision Entretien Pros		80 000,00	A maintenir.			80 000,00
Provision Litige Common	Litige avec une ancienne salariée, rappel éventuel de salaires et dommages et intérêts.	12 265,00	Pas de pourvoi en appel de la salariée.	12 265,00		0,00
Risque Retraite Malakoff	Litige Malakoff contrôle salaires 2018.	30 766,00	A maintenir.			30 766,00
		<b>191 971,00</b>		<b>0,00</b>	<b>17 594,00</b>	<b>20 000,00</b>
						<b>194 377,00</b>

- La provision pour départ en retraite :  
Elle atteint 262 336 €. Elle est constituée par la prise en compte d' ½ mois de salaire tous les 5 ans (tous les 3 ans pour les chefs d'établissements), avec l'application d'un taux de probabilité de départ en retraite selon l'âge du salarié (95 % si > 50ans / 50 % 30-50 / 10% < 30ans).
- La provision pour gros entretien :  
D'un montant 36 802 € au 31/08/2022, elle a été reprise à hauteur des travaux réalisés sur l'exercice, pour un montant de 29 669 €, avec un solde à réaliser de 7 133 € au 31/08/2023.
- La provision pour autres charges :

Nature	Situation au 31/08/2022	Montant	Situation au 31/08/2023	Reprise	Complément provision	Total au 31/08/2023
Provision Les Lones Solidarité Patrimoine	Provision loyers / Maison des Sœurs.	40 000,00	Fin du litige / Solidarité Patrimoine. Gestion immobilière reprise directement par l'Association Les Lones et accord sur absence de dette. A solder.	40 000,00		0,00

## H. Fonds dédiés

Non concernés.

## I. Passifs éventuels

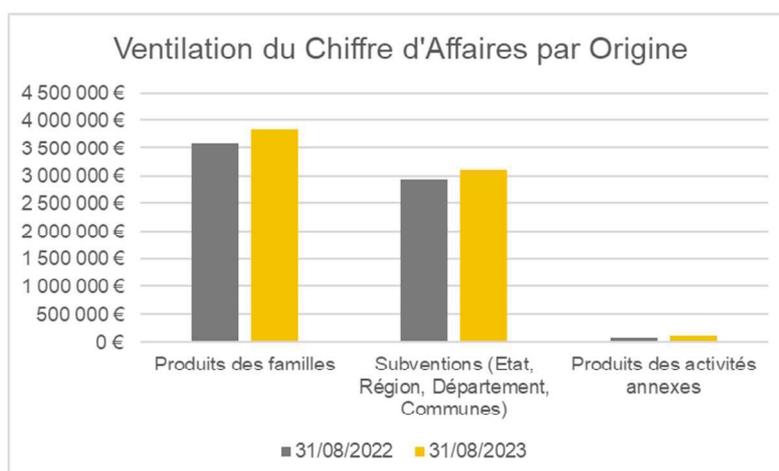
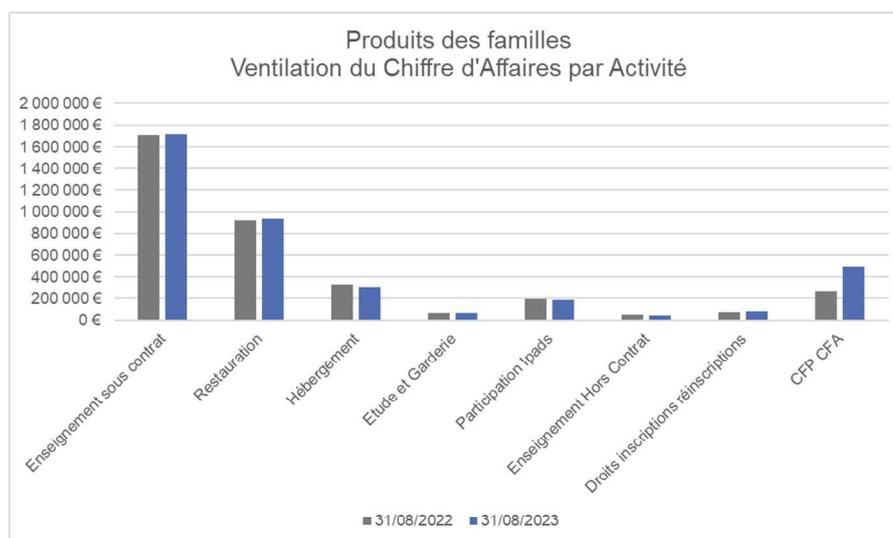
Non concernés sur l'exercice.

## IV. Notes sur le compte de résultat

### A. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'Ogec est de 7 051 412 €, contre 6 602 671 € l'an dernier, soit une hausse de 6.80 %.

Nature	31/08/2022	31/08/2023
Enseignement sous contrat	1 705 258	1 716 262
Restauration	917 116	934 246
Hébergement	325 210	304 014
Etude et Garderie	68 065	68 684
Participation Ipads	192 467	191 973
Enseignement Hors Contrat	48 901	47 092
Droits inscriptions réinscriptions	70 555	80 956
CFP CFA	262 920	492 275
<b>Produits des familles</b>	<b>3 590 492</b>	<b>3 835 501</b>
<b>Subventions (Etat, Région, Département, Communes)</b>	<b>2 933 442</b>	<b>3 111 910</b>
<b>Produits des activités annexes</b>	<b>78 732</b>	<b>104 001</b>
	<b>6 602 666</b>	<b>7 051 412</b>



## B. Effectif employé pendant l'exercice

L'effectif moyen est de 98 contrats salariés pour 59 équivalents temps plein. Il se décompose de la façon suivante :

- Formateurs	26 contrats	1 ETP
- Cadres dont CE	22 contrats	13 ETP
- Employés et Agents de maîtrise	69 contrats	44 ETP

## C. Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice, l'OGEC a versé à ses dirigeants les rémunérations brutes suivantes :

- Brut	273 291 €
- Avantages en nature	1 777 €
-Total des rémunérations	275 068 €

## D. Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice, l'OGEC a versé 15 700 € d'honoraires de commissariat aux comptes

## E. Rattachement des charges et des produits à l'exercice

Produits constatés d'avance	331 703 €
Charges constatées d'avance	55 736 €

## F. Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels : 317 801 € (dont 105 846 € de reprise d'amortissements de subventions)

Charges exceptionnelles : 92 934 €

## V. Autres informations

### A. Engagements financiers donnés et reçus

Pas de nouvel engagement financier cette année. Les emprunts en cours suivants sont garantis :

- Emprunt Société Générale Lycée (20 ans) avec promesse d'affectation hypothécaire pour 875 300€. La dette de l'Emprunt s'élève à 73 205 € au 31/08/2023.
- Emprunt Société Générale du 29 février 2012 (15 ans) avec Garantie de la Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne pour caution solidaire à hauteur de 50% de l'emprunt de 4 000 000 €. La dette de l'Emprunt s'élève à 985 385 € au 31/08/2023.

- Emprunt Société Générale du 16 novembre 2018 (5 ans) pour 400 000€. La dette de l'Emprunt s'élève à 26 848 € au 31/08/2023.

## B. Engagements pris en matière de crédit-bail

TABLEAU DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL (TABLEAU IX)									
Compte	Nature	Engagement total	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
			de l'exercice	cumulées	≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	cumulées	
61220200	Vidéoprojecteur *	25 801	6 071	25 801	0	0		0	
61220400	lpad Lycées 36 mois *	66 292	13 258	66 292	0	0		0	1 473
61220500	lpad Collèges 48 mois	119 258	29 814	119 258	0	0		0	7 454
61220600	lpad Lycée 36 mois	50 933	16 978	50 933	0	0		0	4 669
61220600	lpad Lycée 36 mois	15 279	5 093	15 279	0	0		0	7 704
61220700	lpad Collèges 48 mois	123 267	30 817	89 703	30 817	2 747		33 564	7 361
61220710	lpad Lycée 36 mois	55 283	18 321	34 040	18 428	2 815		21 243	1 429
61220710	lpad Lycées 36 mois	119 236	29 596	54 575	29 809	34 852		64 661	2 271
61220711	lpad Collèges 48 mois	142 125	35 750	35 750	35 531	70 843		106 375	2 710
61220711	lpad Lycée 36 mois	56 741	19 067	19 067	19 067	18 607		37 674	1 467
<b>TOTAL</b>		<b>774 213</b>	<b>204 764</b>	<b>510 697</b>	<b>133 652</b>	<b>129 865</b>	<b>0</b>	<b>263 517</b>	<b>36 537</b>

\* Prolongations contrats

## C. Contributions volontaires en nature

Non concerné